Appel ouvert à contributions

Une approche fondée sur la prévention pour réduire la violence liée aux armes à feu, dans le cadre de la Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu

Publié par : Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC) et l'Agence de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) contre la criminalité et la sécurité (IMPACS)
Date limite de soumission étendu : ~~21 septembre 2026~~ 05 octobre 2026
Soumission des contributions : UNLIREC et CARICOM IMPACS à travers ce formulaire.

I. CONTEXTE

La Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu (Feuille de route) fournit un cadre régional visant à prévenir et à combattre le trafic illicite et le détournement d'armes à feu et de munitions dans les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et en République dominicaine. Alors que les États participants examinent les moyens de poursuivre la réalisation des objectifs de la Feuille de route, il est de plus en plus reconnu que la réduction durable de la violence liée aux armes à feu nécessite non seulement des mesures axées sur la sécurité, mais également des mesures efficaces de prévention s'attaquant aux facteurs de risque et les causes qui alimentent la violence associées à l'acquisition, à la circulation, à la possession et au détournement illicites d'armes à feu. Cette reconnaissance a été renforcée par l'Examen à mi-parcours de 2025 de la mise en œuvre de la Feuille de route, ainsi que par l'adoption de la Déclaration de Port-d'Espagne à l'occasion du cinquième anniversaire de la Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu. Les États participants ont appelé à un processus inclusif et consultatif afin d'examiner comment des composantes axées sur la prévention pourraient être intégrées à la Feuille de route. En réponse, UNLIREC et CARICOM IMPACS élaborent une proposition visant à intégrer une composante de prévention qui complète et renforce les objectifs existants de la Feuille de route, qui sera présentée lors de la sixième Réunion annuelle des États en novembre 2026.

II. OBJECTIF

Conformément à la Déclaration de Port-d'Espagne, UNLIREC et CARICOM IMPACS invitent les parties prenantes à soumettre leurs contributions et recommandations afin de soutenir l'élaboration d'une approche fondée sur la prévention visant à réduire la violence liée aux armes à feu, dans le cadre de la Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu. Les contributions permettront d'éclairer les discussions sur l'intégration d'une composante de prévention qui renforce les objectifs existants de la Feuille de route, tout en améliorant, plutôt qu'en dupliquant, les initiatives existantes de prévention de la violence dans les Caraïbes.

III. CONTRIBUTIONS

D'importants travaux ont été menés à l'échelle mondiale et régionale afin d'intégrer des éléments axés sur la prévention dans les cadres de contrôle des armes à feu, en vue de réduire la violence liée aux armes à feu. Dans le cadre de la première phase d'élaboration de la composante de prévention proposée, ces travaux ont été examinés afin de recenser les domaines thématiques clés liés à la prévention, chacun ayant un lien direct avec le contrôle des armes à feu et des munitions ou avec la violence liée aux armes à feu.

DOMAINES THÉMATIQUES CLÉS :

Les domaines thématiques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs ; ils synthétisent les thèmes identifiés à partir d'un examen de documents, stratégies et initiatives internationaux et régionaux. Une liste de référence des documents et initiatives examinés est disponible ici, tandis que les principaux concepts et définitions pertinents pour cet Appel Ouvert peuvent être consultés ici.

Tout domaine thématique supplémentaire ou toute intervention proposée devrait démontrer un lien direct et substantiel avec le contrôle des armes à feu et des munitions ou avec la prévention de la violence liée aux armes à feu.

- Leadership et coordination gouvernementale
- Partenariats communautaires et participation citoyenne à la prévention de la violence liée aux armes à feu
- Santé publique, approches fondées sur la santé face à la violence liée aux armes à feu et intervention précoce
- Prévention, axée sur la jeunesse, de l'acquisition, du port et du détournement d'armes à feu, y compris des environnements d'apprentissage sûrs
- Soutien aux victimes et aux survivants de la violence liée aux armes à feu, et approches tenant compte des traumatismes
- Prévention inclusive de la violence liée aux armes à feu, tenant compte des questions de genre
- Données, recherche et apprentissage relatifs aux armes à feu
- Prévention par l'action policière, la justice et lutte contre la criminalité organisée liée aux armes à feu
- Coopération régionale et internationale en matière de contrôle des armes à feu et des munitions

- Sensibilisation du public, cohésion sociale et une culture de consolidation de la paix, en lien avec les armes à feu illicites et la violence armée

1. Les parties prenantes sont invitées à fournir leurs contributions sur la pertinence et la priorisation des domaines thématiques identifiés en ce qui concerne la mise en œuvre d'actions contribuant à prévenir la violence liée aux armes à feu et à maintenir un lien direct et substantiel avec le contrôle des armes à feu et des munitions.
   Les contributions doivent être soumises au moyen de ce formulaire au plus tard le 21 septembre 2026.

2. Les parties prenantes sont également invitées à fournir des contributions écrites, des recommandations et des exemples de programmes, politiques, partenariats, travaux de recherche et initiatives communautaires qui contribuent à prévenir la violence liée aux armes à feu, à renforcer la résilience des communautés, à réduire la vulnérabilité à la violence armée ou à agir sur les facteurs associés à la violence et à la circulation illicite des armes à feu. Lorsque les contributions portent sur des interventions plus larges en matière de santé publique, d'éducation, de jeunesse, de famille, de communauté ou de développement, les contributeurs doivent expliquer le lien spécifique avec la violence liée aux armes à feu et la manière dont l'intervention complète les mandats et initiatives sectoriels existants. **Les contributions écrites ne doivent pas dépasser 2 pages. Elles peuvent être envoyées à unlirec-info@un.org au plus tard le 21 septembre 2026, avec pour objet : « Appel ouvert à contributions : Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu ».**

   Les contributions peuvent être soumises en français, en anglais ou en espagnol.

   Les parties prenantes issues des gouvernements, des organisations régionales, de la société civile, des organisations communautaires, du milieu universitaire, des groupes de jeunes, du secteur privé et des partenaires internationaux sont vivement encouragées à participer et à diffuser le présent appel ouvert à contributions.